|  |  |
| --- | --- |
|  | **Secrétariat Général**  **pour les Affaires Régionales**  **Pôle modernisation et moyens**  **Plateforme régionale des achats** |

**Accord-cadre** **relatif à la maintenance des équipements de lutte contre l’incendie et des systèmes de sécurité incendie pour les services de l’Etat en région Normandie**

**Cadre de réponse technique (CRT) – SSI-EA**

*Réponse libre du candidat sur chaque item, sans dépasser les 30 pages (voir article 6.3 du RC).*

**Lot n° …**

*Point d’évaluation n°1 - Moyens humains et techniques mis à disposition –* ***25 points***

*1.1 - Localisation de(s) l’agence(s) – 3 points*

*Point à développer : Localisation de l’agence qui pilotera le lot.*

Réponse de la société :

*1.2 - ETP administratif mis à disposition pour toute la durée du marché sur le département concerné – 4 points*

*Point à développer : nombre d’ETP administratif mis à disposition sur le département concerné pour gérer les demandes des services, connaissance et passation des marchés subséquents, connaissance de l’outil chorus, process d’intégration des prix BPU, process pour transmettre des factures conformes.*

Réponse de la société :

*1.3 - ETP technique mis à disposition pour toute la durée du marché sur le département concerné – 9 points*

*Point à développer : nombre d’ETP technique mis à disposition sur le département pour gérer les maintenances des bâtiments, qualification des techniciens, ancienneté dans l’entreprise, transmission des certifications/documents prouvant la compétence des techniciens à maintenir les différentes marques et modèles indiquées à la DPGF, si vous ne maitrisé pas des marques/modèles comment/sous quels délais comptez-vous résoudre cette difficulté*

Réponse de la société :

*1.4 – Véhicules/outillages mis à disposition – 4 points*

*Point à développer : nombre de véhicule mis à disposition, organisation des véhicules agence/technicien, outils/outillage à disposition des techniciens.*

Réponse de la société :

*1.5 –* *Lieu et capacité de stockage du matériel et consommables et moyens palliatifs mis à disposition en cas de panne de SSI – 6 points*

*Point à développer : la quantité et la diversité des pièces de rechanges et consommables dont vous disposez, le(s) lieu(x) de stockage, de leur cohérence avec les équipements à maintenir, des délais d’approvisionnement moyen pour les pièces non disponibles et des moyens palliatifs possibles mis à disposition en cas de panne SSI.*

Réponse de la société :

*Point d’évaluation n°2 - Méthodologie et organisation des prestation de maintenance –* ***25 points***

*2.1 - Méthodologie de réalisation des prestations de maintenance préventive – 7 points*

*Point à développer : la prise en main du marché (multi services), passation des marchés subséquents, organisation pour l’inventaire des équipements de tous les sites du lots , les modalités d’établissement du planning prévisionnel (et de son éventuelle modification), l’organisation de la prestation de maintenance programmée, transmission des rapports (exemple de rapport).*

Réponse de la société :

*2.2 - Méthodologie de réalisation des prestations de maintenance corrective – 7 points*

*Point à développer : comment est déclenchée l’intervention suite à un appel/mail, quels sont vos moyens mis à disposition pour intervenir, comment vous organisez vous, le process pour établir un devis de régularisation éventuel, transmission des rapports et devoir de conseil.*

Réponse de la société :

*2.3 - Méthodologie pour les astreintes – 6 points*

*Point à développer : l’organisation des astreintes et les moyens mis à disposition pour répondre aux besoins d’astreinte 7j/7, 24h/24 de certains sites.*

Réponse de la société :

*2.4 - Outils de gestion informatique interne – 5 points*

Point à développer : Développer vos outils interne permettant d’apporter un plus dans l’organisation de la maintenance, élaboration des plannings/ rapports, remontées des données statistiques

Réponse de la société :

Point d’évaluation n°3 - Valeur environnementale – **10 points**

Point à développer : *Tri et suivi des déchets, formation à l’éco conduite et autre mesure environnementale liée à l’objet du marché ainsi que des actions ou initiatives en faveur de l’environnement – des exemples concrets seront mieux notés que des exemples factuels.*

Réponse de la société :